

de la législature locale et en outre comme membre du gouvernement. Quand la guerre éclata, il leva un régiment dans sa province natale et se rendit outre-mer en service actif avec les forces expéditionnaires canadiennes. Une pareille vie, remplie de services publics désintéressés et patriotiques en dit assez par elle-même.

Des trois membres de cette Chambre dont nous déplorons la perte, ce fut l'honorable représentant de Yamaska, M. Oscar Gladu, qui occupa le plus longtemps son siège. Il fut élu pour la première fois en 1904 et réélu en 1908. Il fut défait aux élections générales de 1911, mais fut réélu en 1917. Il est vrai qu'il ne prit pas une grande participation à nos débats, en tant qu'occupant une position officielle, mais il fut cependant mêlé de près aux événements politiques de sa province et du pays. Il fut essentiellement tribun populaire, et il consacra sa vie à défendre sa cause et à exalter les principes du libéralisme qui lui était cher. Peu d'hommes dans la vie publique, au Canada, ont possédé dans une plus grande mesure que M. Gladu le talent de l'éloquence populaire, ainsi que le pouvoir d'ébranler les foules par la puissance de la parole, et le don qu'il possédait à ces divers égards lui a laissé une place permanente dans la mémoire et l'affection du peuple. Parmi ceux de la gauche de cette Chambre qui l'ont connu intimement, son souvenir vivra toujours, comme ayant été un libéral des plus enthousiaste, l'un des membres les plus loyaux du parti, et un ami des plus sympathiques et des plus dévoués.

DISCUSSION DU DISCOURS DU TRÔNE

La Chambre passe à l'examen du discours prononcé par S. Exc. le Gouverneur général à l'ouverture de la session.

M. McISAAC propose :

Qu'une adresse soit présentée à S. Exc. le Gouverneur général pour le remercier humblement du gracieux discours qu'il a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement.

—Monsieur l'Orateur, au nom des électeurs de Kings, je remercie sincèrement le premier ministre d'avoir fait choix de leur représentant pour proposer l'adresse en réponse au discours du trône. Tout en appréciant hautement l'honneur qui m'a été conféré, je me rends pleinement compte de l'importance et de la responsabilité de la tâche, et je puis vous assurer, monsieur l'Orateur, que je ne l'aborde qu'avec beaucoup d'hésitation et non sans trépидations de cœur. Je me rends bien compte que l'auteur de la proposition de l'adresse en

réponse au discours du trône, à l'ouverture de la session parlementaire, chaque année, occupe une position unique; il jouit de la plus grande liberté pour tracer sa propre voie, et pour développer, suivant qu'il lui plaît, le thème de son discours, et sous votre sage direction il est en outre protégé à un très haut degré contre le danger de transgresser les règles ordinaires de la procédure parlementaire. En réalité, on lui donne pleine liberté de tout oser, soit en prose ou en vers. Mais cette liberté même et cette immunité peuvent lui constituer des difficultés et ne sont pas sans danger. Il pourra peut-être, d'une part, être porté à trop de réticence, et, d'autre part, à trop d'extravagance. Par conséquent, c'est agir sagement que de se tenir dans un juste milieu, ainsi que la chose est si succinctement exprimée dans l'adage latin "medio tutissimus ibis."

Monsieur l'Orateur, avant de parler de quelques-uns des sujets importants contenus dans le discours du trône, je désire présenter mes cordiales félicitations au très honorable leader de cette Chambre à l'occasion de son élévation au poste important, éminent et honorable de chef du gouvernement et de premier ministre du Canada. La charge de premier ministre du Canada exige, en quelque temps que ce soit, la mise en valeur de talents et de qualités d'homme d'Etat de la plus haute envergure; mais dans le moment, alors que tant de questions publiques onéreuses, difficiles et compliquées se présentent, le besoin se fait encore plus sentir d'agir avec intelligence, sagesse et prudence. Ces qualités, notre premier ministre, je crois, les possède amplement. A ce propos, je ne puis m'empêcher de donner expression à une pensée qui me sollicite, et c'est de présenter mon plus profond tribut de respect et d'admiration au très honorable monsieur (sir Robert Borden) qui a su diriger le gouvernement du Canada avec tant de sûreté et de sagesse dans les jours sombres et inoubliables de la grande tragédie mondiale, et qui, pour l'amour de nous, et par suite de son dévouement au devoir et de ses sacrifices personnels pour l'exaltation de son pays, peut être rangé au nombre des victimes de la guerre.

Le discours du trône porte que :

A l'occasion de votre retour à vos devoirs parlementaires, je suis heureux de pouvoir vous féliciter sur la prospérité relative du pays et sur l'absence comparative de ce sentiment de malaise qui a agité d'autres pays moins favorisés que le nôtre. A la suite du mouvement d'expansion des affaires dû à la guerre, une période de réaction était inévitable. Une limitation du crédit ayant pour conséquence